



IMPACT D'UNE DEMARCHE D'ANALYSE D'AVIS PHARMACEUTIQUES CIBLÉS POUR LUTTER CONTRE LES DEPASSEMENTS DE POSOLOGIE EN ETABLISSEMENT PSYCHIATRIQUE.



Fenoy T. ; Marion A. ; Carbonne P. ; De Maisonneuve A. – Pharmacie CHS Henri Guérin 83390 Pierrefeu-du-Var

INTRODUCTION

Les dépassements de posologies maximales (définies par l'AMM) pour les médicaments psychotropes sont une réalité de terrain en établissement psychiatrique. On peut isoler différentes causes : contexte clinique difficile ; manque de communication entre les différents prescripteurs ; formes galéniques différentes pour une même molécule co-prescrites ; ténacité des habitudes.... Dans ce contexte, et d'autant plus motivés par l'aspect médico-légal (20 gouttes de valium de trop ayant été reconnues pour partie responsables du décès d'un patient en 2006), nous avons entrepris en 2010 une campagne de lutte contre les dépassements de posologies à partir d'une méthodologie affinée dont nous pouvons mesurer l'impact aujourd'hui.

MATERIEL ET METHODE

Première phase : sensibilisation et information de la communauté médicale (document présenté et validé en CQSS et en CME ; rappel sur les modalités de prescription hors posologie AMM et les contraintes attenantes)

Deuxième phase : paramétrage du fichier produit du logiciel de prescription.

Troisième phase : avis pharmaceutiques sur tous les dépassements de posologie avec une tolérance zéro ; apparition des avis sur la prescription, et sur le plan infirmier. L'avis était la plupart du temps doublé d'un appel à l'équipe de soin, et parfois d'un refus de dispensation.

RESULTATS

En 2010 les dépassements de posologies représentaient 25% des avis, 30% en 2011, 50% en 2012 et 37% en 2013. Les molécules les plus concernées par les surdosages ont fait l'objet de la démarche :

Oxazépam, Olanzapine, Escitalopram, Clorazépate, Diazépam, Clonazépam, Zuclopenthixol, Alimémazine, Tianeptine.

Le suivi comparatif par molécule et par année montre l'impact de cette méthode et la diminution voire la disparition progressive selon les molécules, des prescriptions avec dépassement de posologie.

En 2011 Tianeptine, Clorazépate et Clonazépam ; en 2012 Olanzapine, Alimémazine et Diazépam...

En 2013 : Oxazépam

CONCLUSION

L'impact de la démarche est mesurable sur 4 ans, ces résultats montrent une amélioration prégnante de la qualité de la prescription.

Les prescripteurs se sont montrés sensibles à l'abord par molécule qui leur a imposé une attention particulière sur un temps donné sur une molécule, en particulier pour le calcul des doses cumulées sur les différentes formes galéniques d'une même molécule avec l'intégration des formes prescrites sous conditions.

Les avis pharmaceutiques sont un outil réel de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse.

La méthode employée consistant à cibler molécule par molécule a préservé de la banalisation liée à l'affluence d'avis.